



Création graphique : richard-atlan.com



# Contrat de projets interrégional Plan Rhône 2007/2013 Bilan d'étape

Un projet ambitieux  
de développement durable  
pour le fleuve Rhône

MARS 2009





copyright rofill



Gilles Poussard -Agence de l'eau RM & C



Mairie d'Arles

# Présentation

Après celles de 1993 et 1994, les crues majeures sur le Rhône aval en novembre 2002 et en décembre 2003 sont survenues, causant des ruptures de digues catastrophiques qui ont entraîné de lourdes pertes en vies humaines et des dégâts de l'ordre du milliard d'euros. Ces événements, qui ont fragilisé un peu plus la compétitivité des territoires, du bassin versant ont alors accéléré la demande publique en faveur d'une stratégie globale de prévention du risque inondation. La solidarité à l'échelle du bassin constatée lors de la gestion de crise s'est alors exprimée de nouveau, et a fait émerger la nécessité d'une stratégie globale de prévention des inondations. C'est dans cette optique qu'est né le Plan Rhône 2007-2013.

Cependant le Plan Rhône va au-delà de la seule stratégie de prévention des inondations. En effet, le fleuve Rhône et sa vallée constituent une entité territoriale spécifique aux enjeux interrégionaux, qui requièrent la mobilisation de tous les acteurs et la définition partagée d'un projet de long terme.

# Le Contrat de Projets Interrégional Plan Rhône

## Un partenariat ambitieux à l'échelle du bassin versant

Validé par le Comité Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (CIACT) du 6 mars 2006, le Plan Rhône est passé d'une stratégie de lutte contre les inondations à un projet ambitieux où toutes les composantes du développement durable autour du fleuve sont prises en compte :

- la composante sociale via le tourisme, le patrimoine et la culture
- l'environnement par l'évaluation et le traitement des risques, de la qualité des eaux et de la biodiversité
- l'économie grâce au travail effectué concernant le transport fluvial et l'énergie.

Le Plan Rhône représente un partenariat sans précédent mis en place par l'Etat, le Comité de Bassin Rhône Méditerranée, les Régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Le contrat de projets interrégional Plan Rhône 2007-2013 (CPIER) a été signé le 21 mars 2007. Ce contrat confirme l'engagement de chacun à la construction de ce projet, précise les objectifs ainsi retenus et formalise les engagements financiers de chacun pour cette période.

L'Europe accompagne le partenariat interrégional pour la mise en œuvre de cette stratégie, afin de « dynamiser la compétitivité européenne tout en assurant la cohésion et le développement durable ».

Dans cette optique, le Plan Rhône est associé à un programme communautaire, le Programme Opérationnel Plurirégional (POP) FEDER, qui concerne exclusivement « la prévention des inondations ». Cette participation européenne est justifiée par le fait que le Rhône constitue un axe de communication et un territoire économique majeur à l'échelle européenne.

## Un plan global d'actions décliné en 6 volets thématiques

Le Plan Rhône s'inscrit donc dans une gestion concertée du fleuve et dans une perspective de long terme, renforçant de ce fait la solidarité amont-aval et rive droite-rive gauche.

Les orientations stratégiques et actions retenues dans le Plan Rhône sont déclinées au travers de six volets thématiques, dont chacun est constitutif du projet global en même temps que partie indispensable pour le bon équilibre de l'ensemble.

### PATRIMOINE ET CULTURE

Principal axe de développement et de communication de notre pays, le fleuve Rhône est porteur d'une identité rhodanienne d'une grande richesse. Dès lors ce volet a pour but de promouvoir la culture, le patrimoine ainsi que l'identité du bassin du Rhône.

### PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS

Ce volet a une place prépondérante en raison d'une vive demande publique d'élaboration d'une stratégie globale de prévention du risque inondation, notamment depuis les trois crues majeures en 2002 et 2003. La stratégie élaborée consiste en une gestion globale du risque inondation qui s'appuie sur une logique de prévention des inondations coordonnée à grande échelle. En effet, si les inondations sont des phénomènes naturels qui ne peuvent être complètement évités, des mesures de réduction du risque peuvent et doivent être mises en œuvre. Par ailleurs cette prévention des inondations doit être conciliée avec les pressions du développement urbain rhodanien et des activités humaines en zone inondable.

### QUALITÉ DES EAUX, RESSOURCES ET BIODIVERSITÉ

Cette volonté de garantir la qualité des eaux, le partage de la ressource et la préservation de la biodiversité s'inscrit dans le double cadre réglementaire européen de la Directive cadre sur l'eau (DCE) et de la Directive « Habitats ».

### ÉNERGIE

La production d'énergie électrique est un enjeu majeur pour le bassin Rhône-Méditerranée, qui produit 25 % de l'énergie électrique française et près de 60 % de l'énergie hydroélectrique nationale. Le Plan Rhône doit permettre d'amplifier la production d'énergie du couloir rhodanien tout en s'inscrivant directement dans le cadre du développement durable et de la lutte contre l'effet de serre.

### TRANSPORT FLUVIAL

Dans un contexte de saturation des infrastructures routières du Sud de la France, un report modal vers la voie d'eau paraît actuellement le moyen le plus approprié pour gérer la demande exponentielle de déplacements dans la vallée du Rhône. En effet, l'itinéraire Rhône-Saône est une formidable voie d'échanges entre le cœur de l'Europe, la Méditerranée et l'Asie. Avec une capacité disponible de 3 à 4 fois supérieure au trafic actuel, y compris pour la traversée du nœud lyonnais, le transport fluvial représente un moyen massifié et performant pour le fret. De plus, le transport fluvial par sa sûreté, ses performances environnementales en termes d'émission de gaz à effet de serre (2 à 4 fois moins que la route), de consommation d'énergie et de nuisances phoniques, est un mode de transport particulièrement respectueux de l'environnement qu'il convient de développer.

### TOURISME

Pour développer à partir du fleuve et de ses berges un tourisme de qualité, il s'agit d'abord de fédérer les acteurs concernés et de les amener, chacun dans son domaine (les hébergements, les équipements de loisirs culturels et sportifs, les organismes chargés de la commercialisation et de la promotion touristiques, mais aussi les partenaires institutionnels) à travailler ensemble sur le fleuve Rhône en tant que destination touristique.

# Les engagements financiers

Avec 680 millions d'euros d'engagements financiers mobilisés, le Plan Rhône apparaît comme un partenariat sans précédent.

## • Les participations financières nationales au CPIER

Le contrat de projets interrégional Etat-Régions (CPIER) Plan Rhône mobilise 613,8 M€.

Les différents partenaires	en M€	en %
Etat	228	
dont : • Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse	(50)	37 %
• Voies Navigables de France	(14)	
• Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	(1)	
Conseil régional de Rhône-Alpes	51	8 %
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur	77	13 %
Conseil régional de Languedoc-Roussillon	57	9 %
Conseil régional de Bourgogne	13	2 %
Conseil régional de Franche-Comté	2	0,3 %
Compagnie nationale du Rhône	185	30 %



Gilles Poussard - Agence de l'eau RM & C

Pour faciliter la mise en synergie des actions, des instances de gouvernance et de programmation communes au CPIER et au POP FEDER ont été instaurées :

- Le comité de direction, composé de partenaires fondateurs, veille à la pertinence et à la cohérence du Plan Rhône.
- Le comité de pilotage est l'instance de suivi et de concertation. Il est composé du comité de direction et de l'ensemble des acteurs du territoire (départements et grandes villes riveraines du Rhône et de la Saône, conseil scientifique, établissements publics...)
- Le comité de programmation interrégional traite l'examen des dossiers, leur labellisation Plan Rhône et leur financement.

copyright robfil



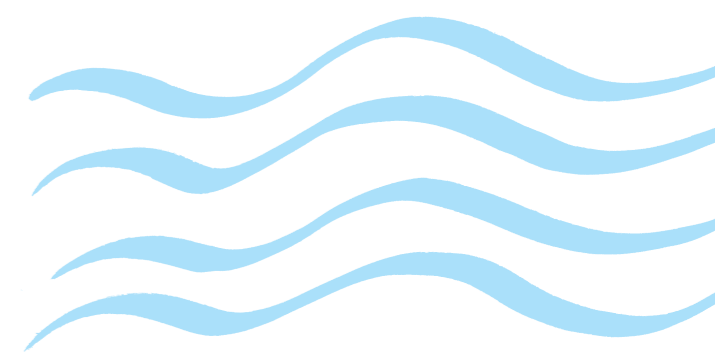
## • Le financement européen à travers le PO Plurirégional Plan Rhône

La Commission européenne s'est engagée au côté des partenaires du Plan Rhône en adoptant le Programme Opérationnel Plurirégional (POP) Plan Rhône en accompagnement du volet inondations le 20 décembre 2007, pour un montant d'environ 33,8 M€.



# 2007-2008

## Bilan des deux premières années de programmation

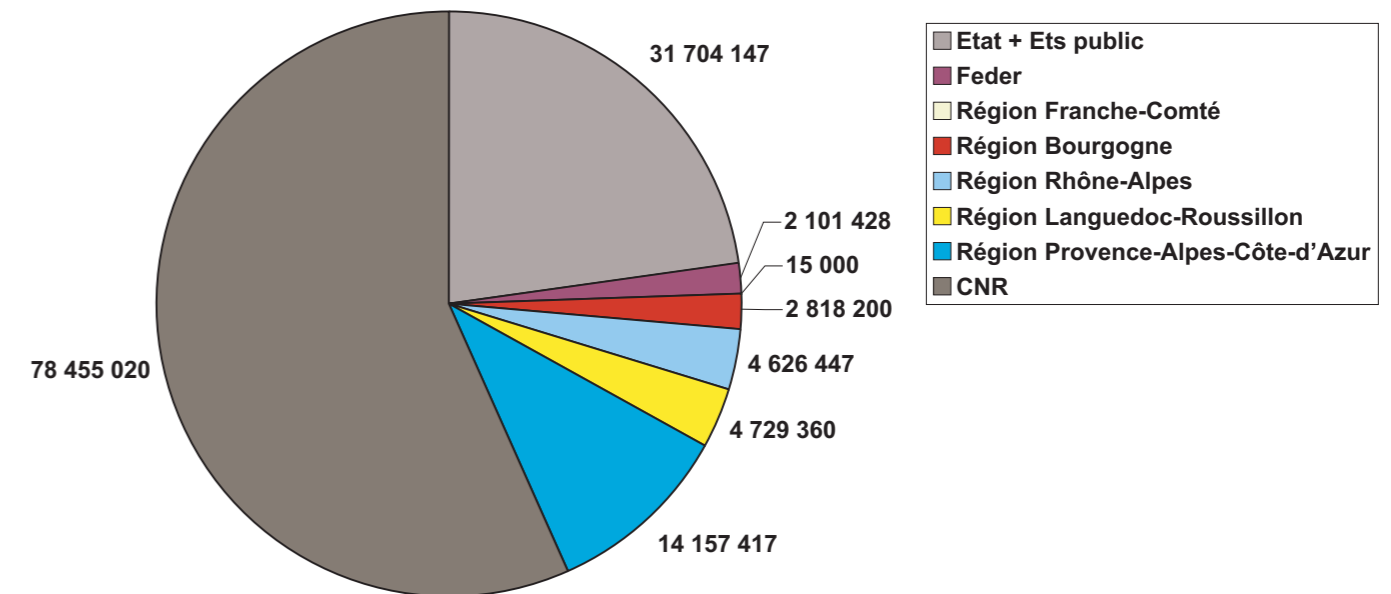


Depuis la signature du contrat de projets interrégional Etat-Régions (CPIER) Plan Rhône le 21 mars 2007, cinq comités de programmation interrégionaux (CPI) se sont tenus (16 juillet et 19 octobre 2007, 14 avril, 10 juillet et 6 novembre 2008).

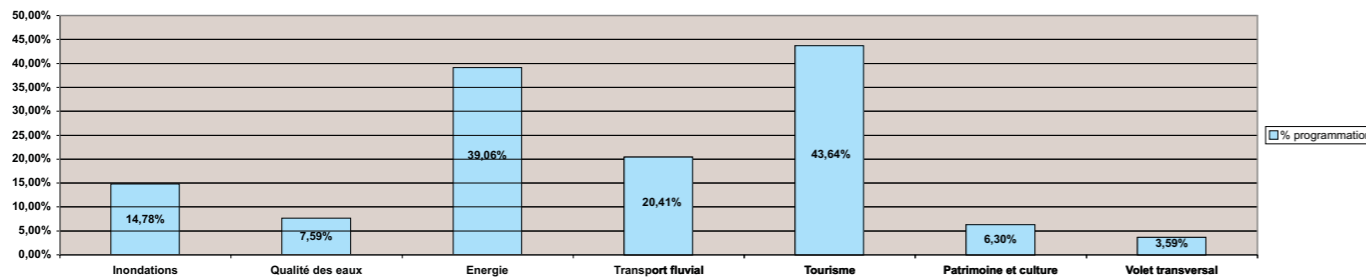
Le 14 avril 2008 également, l'unicité des instances de pilotage et de suivi du CPIER et du Programme Opérationnel Plurirégional Plan Rhône FEDER « accompagnement du volet inondations » (POP) a été effective par l'installation du comité de suivi du POP lors du 2<sup>ème</sup> comité de pilotage du CPIER.

Enfin, l'événementiel de lancement du programme opérationnel plurirégional Plan Rhône s'est déroulé le 12 novembre 2008 à Lyon.

Répartition du financement Etat/Régions/Feder/CNR



Taux de programmation 2007-2013

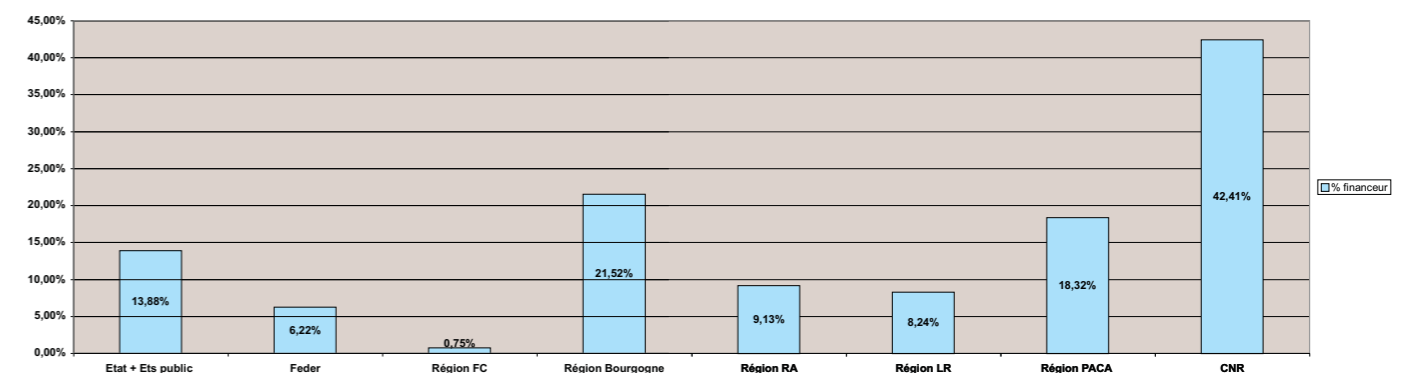


- La programmation globale sur ces deux premières années se monte à 139,60 M€. En 2007, la programmation s'était élevée à 107 M€ du fait de la labellisation de 16 opérations CNR et de la labellisation a posteriori de certains projets. En effet, le premier comité de programmation interrégional CPI a été l'occasion de confirmer l'inscription au CPIER d'opérations déjà programmées par les partenaires. En 2008, la programmation a atteint 32,6 M€.

- Le nombre d'opérations cumulées pour 2007 et 2008 s'élève à 209.

- L'année 2008 a été la première année de programmation d'opérations financées au titre du FEDER (2,1 M€) soit un taux de programmation de 43 % par rapport à l'annuité théorique.
- Après deux années de programmation, le taux de programmation des crédits contractualisés est de 22,5 %, soit un taux assez proche des 28 % représentant 2 annuités de programmation, ce qui est satisfaisant en terme d'avancement du programme.

Taux de programmation par financeur



# 2007-2008

## Bilan des deux premières années de programmation



Gilles Poussard - Agence de l'eau RM & C

### CPIER Plan Rhône/Opérations 2007-2013

#### Maquette CPIER 2007/2013

VOLETS	Etat	AERMC	ADEME	VNF	Etat + Ets public	Feder	Région FC	Région Bourgogne	Région RA	Région LR	Région PACA	Total Régions	CNR	TOTAL Co-financiers
Inondations	108 400 000	4 000 000	0	0	112 400 000	33 809 546	500 000	1 370 000	5 800 000	20 000 000	56 000 000	83 670 000	4 000 000	233 879 546
Qualité des eaux	3 010 000	45 000 000	0	0	48 010 000	0	0	1 000 000	8 000 000	2 000 000	5 000 000	16 000 000	19 000 000	83 010 000
Energie	0	0	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	270 000	0	700 000	970 000	75 000 000	76 970 000
Transport fluvial	43 000 000	0	0	14 000 000	57 000 000	0	500 000	8 725 500	14 625 000	33 025 000	11 875 000	68 750 500	33 500 000	159 250 500
Tourisme	5 000 000	0	0	0	5 000 000	0	1 000 000	2 000 000	17 000 000	1 300 000	3 700 000	25 000 000	48 500 000	78 500 000
Patrimoine et culture	3 000 000	0	0	0	3 000 000	0	0	0	5 000 000	1 050 000	0	6 050 000	3 000 000	12 050 000
Volet transversal	1 000 000	1 000 000	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	4 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>163 410 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>228 410 000</b>	<b>33 809 546</b>	<b>2 000 000</b>	<b>13 095 500</b>	<b>50 695 000</b>	<b>57 375 000</b>	<b>77 275 000</b>	<b>200 440 500</b>	<b>185 000 000</b>	<b>647 660 046</b>

#### Programmation 2007/2008

VOLETS	Nb d'opérations	Montant total	Etat	AERMC	ADEME	VNF	Etat + Ets public	Feder	Région FC	Région Bourgogne	Région RA	Région LR	Région PACA	Total Régions	CNR	TOTAL Co-financiers	% programmation
Inondations	70	48 812 517	14 583 449	1 506 580	0	0	16 090 029	2 101 428	0	138 200	880 595	2 050 629	10 309 640	13 379 064	3 001 014	34 571 535	14,78%
Qualité des eaux	47	9 029 867	72 415	3 889 075	0	0	3 961 490	0	0	0	480 308	143 533	461 426	1 085 267	1 254 886	6 301 643	7,59%
Energie	3	30 075 200	0	0	26 250	0	26 250	0	0	0	26 320	0	14 006	40 326	30 000 000	30 066 576	39,06%
Transport fluvial	48	62 604 713	4 222 742	0	0	6 935 181	11 157 923	0	0	2 665 000	1 527 832	2 523 898	2 832 600	9 549 330	11 802 500	32 509 753	20,41%
Tourisme	13	37 999 578	268 519	0	0	0	268 519	0	15 000	15 000	1 093 456	7 300	496 205	1 626 961	32 359 945	34 255 425	43,64%
Patrimoine et culture	25	1 336 545	40 000	67 686	0	0	107 686	0	0	0	617 936	4 000	8 000	629 936	21 000	758 622	6,30%
Volet transversal	3	212 160	0	92 250	0	0	92 250	0	0	0	0	0	35 540	35 540	15 675	143 465	3,59%
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>190 070 580</b>	<b>19 187 125</b>	<b>5 555 591</b>	<b>26 250</b>	<b>6 935 181</b>	<b>31 704 147</b>	<b>2 101 428</b>	<b>15 000</b>	<b>2 818 200</b>	<b>4 626 447</b>	<b>4 729 360</b>	<b>14 157 417</b>	<b>26 346 424</b>	<b>78 455 020</b>	<b>138 607 019</b>	<b>21,40%</b>

	Etat	AERMC	ADEME	VNF	Etat + Ets public	Feder	Région FC	Région Bourgogne	Région RA	Région LR	Région PACA	Total Régions	CNR	TOTAL Co-financiers
% de programmation / financeur	11,74%	11,11%	2,63%	49,54%	13,88%	6,22%	0,75%	21,52%	9,13%	8,24%	18,32%	13,14%	42,41%	21,40%

## Volet Patrimoine & Culture

Au terme de ces deux années de programmation, 23 actions ont été labellisées pour la somme totale de 718 622 € (hors PO Rhône-Alpes axe 5 compris), dont 85% des financements sont apportés par la Région Rhône-Alpes.

L'Union Européenne a accompagné certains projets de l'année 2008 (PO Rhône-Alpes axe 5) à hauteur de 72 395 €.

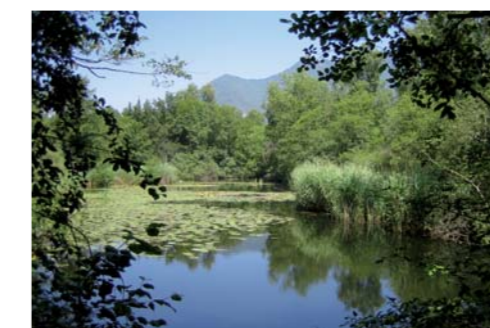
Malgré une hausse significative dans l'avancée du Volet Culture et Patrimoine, ce dernier ne totalise que 6 % de financements réalisés par rapport à la maquette du CPIER (hors FEDER), alors qu'il serait souhaitable de se rapprocher des 28 % (soit 2/7<sup>ème</sup>) dans la perspective d'une cadence régulière.

Sur les 23 actions programmées en 2008, 20 ont été menées par l'association Maison du Fleuve Rhône, située à Givors (69).

D'autres structures, et notamment l'Escale Haut-Rhône, située à Brégnier-Cordon (01), ont pu prétendre à des aides au titre de ce volet. Cette structure proposera des actions à la programmation en 2009.

De la même façon, en région Languedoc-Roussillon, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et le musée d'Art sacré de Pont-Saint-Esprit sont en train de préciser leurs projets.

D'autres actions devraient également voir le jour en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Gilles Poussard - Agence de l'eau RM & C

Des actions de communication opérationnelle ont été menées sur les trois régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur), afin de répondre aux besoins et demandes des différents porteurs de projets sur ces territoires et de rendre plus lisible le Plan Rhône.

# Volet Inondations

Au total, 70 opérations ont été programmées sur le volet inondations en 2007 et en 2008 représentant un montant global de 48,8 M€ avec un cofinancement de plus de 34,5 M€ (dont 2,1 M€ au titre du programme opérationnel plurirégional FEDER).

Si le nombre d'opération s'est accru depuis 2007, le montant est plus faible car la moitié des opérations de 2008 concerne la culture du risque, opérations plus innovantes et généralement plus légères financièrement que les études et travaux de réduction de l'aléa.

Mairie de Boulbon



Ces derniers représentent un tiers des opérations lancées mais sont généralement en phase étude, les différentes tranches de travaux sur les quais d'Arles ayant été programmées en 2007.

Les réalisations principales sont :

- Inauguration des digues de Barriol et de la protection sud de Tarascon (programmées en 2007)
- Démarrage des travaux de réparation des quais du Rhône dans la traversée d'Arles (programmés en 2007)
- Lancement de l'étude de définition de la sécurisation du remblai RFF entre Tarascon et Arles
- Programme d'amélioration des accès aux digues du delta en temps de crise
- Etude du schéma de propagation et de ressuyage en rive gauche entre Tarascon et la mer
- Restauration hydraulique et écologique en face de Pont-Saint-Esprit sur la commune de La-Palud
- Démarrage de l'étude des conditions de remise en eau de la plaine de Piolenc, Mornas et Orange et validation de l'étude d'optimisation de la zone d'expansion des crues (ZEC) de la Barthelasse
- Lancement de l'élaboration du schéma de gestion Rhône moyen
- Validation des conclusions du groupe de travail sur les conditions de vie en zone inondable
- Elaboration de l'Atlas des paléo environnements du Rhône
- Réalisation des secteurs tests de la base de données topographique
- Evaluation de la concertation menée depuis 2005 lors des comités territoriaux de concertation (CTC).

## COMMUNICATION

Plusieurs actions de communication adaptées à différents publics ont été réalisées en 2008 :

- une exposition itinérante sur les engagements et les réalisations du pré-schéma Rhône aval,
- une journée d'information sur le POP FEDER,
- la rédaction d'articles pour « le Rhône en 100 questions »,
- une réunion publique avec l'ensemble des élus et associations le 8 octobre 2008 à Arles.



Mairie d'Arles

## OPÉRATIONS PHARES

**PPRI : finalisation de l'aléa de référence sur le Rhône aval conformément à la doctrine PPRI pour le Rhône et ses affluents à crue lente.**

La prescription et la réalisation des PPRI sur les secteurs aujourd'hui non couverts est un enjeu majeur, tant pour la mise en œuvre des politiques de prévention que pour l'optimisation des crédits budgétaires (utilisation du FPRNM dit « fonds Barnier »).

## Approbation du scénario d'optimisation de la gestion des Zones d'Expansion des Crues

Ce scénario vise le double objectif d'inonder moins fréquemment les zones d'expansion de crue de Viviers à la mer tout en améliorant l'écrêtement des crues majeures pour les secteurs densément peuplés. Après une concertation qui a duré deux années, il a été validé en COPIL Plan Rhône en avril 2008.

## Etude de calage précis entre Beaucaire et Arles (SYMADREM)

Cette étude, clef de voûte du pré-schéma Rhône aval, a démarré en octobre 2007. Elle produit l'ensemble des éléments nécessaires au dimensionnement des ouvrages de protection de Beaucaire à la mer et permet de s'assurer de la cohérence de l'ensemble des mesures du pré-schéma.

## Réduction de vulnérabilité (études)

La réduction de vulnérabilité est une thématique de la prévention où réside probablement la plus grande marge de manœuvre quant à la diminution des dommages lors des crues mais les maîtres d'ouvrage et les expériences sont rares à la différence du volet consacré à la protection. Aussi est-il indispensable de créer un contexte favorable pour initier des actions, aider chacun à connaître sa vulnérabilité et les solutions les plus adaptées à son activité et son territoire, d'où les étapes majeures de 2008 :

- Approbation des mesures de réduction de vulnérabilité des exploitations agricoles
- Proposition d'actions de réduction de vulnérabilité des réseaux (transport, énergie, eau) lors d'un séminaire avec les gestionnaires
- Lancement d'une étude sur la réduction de vulnérabilité des bâtiments publics sur une zone test Ardèche et Drôme.



Mairie d'Arles

## Développement de la culture du risque

Devenir acteur de sa propre sécurité exige que chacun apprenne à vivre avec le Rhône. Pour cela, il est nécessaire d'accroître la culture sur le fleuve : son fonctionnement, son histoire, ses milieux naturels, ses patrimoines culturels et touristiques, ses aléas et les enjeux liés à son territoire. Comme il est nécessaire de faire émerger une culture du risque par la connaissance,

l'acceptation et l'adaptation des modes de vie au fleuve afin de responsabiliser les populations face au risque d'inondation pour qu'elles deviennent aussi des partenaires actifs de la prévention. Les actions suivantes ont ainsi été menées :

- Mise en place de 4 sites expérimentaux (Yenne, Vienne, Aramon, Boulbon) sur la culture du risque
- Lancement d'un appel à projets « outils de mémoire » sur la culture du risque à travers des approches artistiques
- Développement du réseau de sentiers de découverte pédagogique mêlant sensibilisation aux risques et approche naturaliste.

# Volet Qualité des eaux, biodiversité & ressources

47 opérations ont été labellisées au titre du volet « qualité des eaux, ressources et biodiversité ». Elles représentent un montant total de 9,03 M€ pour un accompagnement financier de 6,3 M€ des signataires du plan Rhône. Sur les deux années 2007 et 2008, le taux d'engagement général est donc près de 8 % des engagements globaux.

Plusieurs études et discussions structurantes ont été lancées en 2008 sur les projets de restauration de milieux dans la suite du programme décennal du Rhône : expertise scientifique sur les scénarii d'aménagement du secteur de Péage-de-Roussillon, suivi scientifique, étude de gestion globale du secteur de Miribel Jonage, mode d'actions permettant de relancer la réalisation des projets en concertation avec les collectivités locales.



copyright robfil

## Volet Transport fluvial

des milieux, étude sur les substances émergentes médicamenteuses.

Le volume total des 48 opérations programmées en 2007 et 2008 s'élève à 46 M€, soit 21 % du volume inscrit au contrat de projets.

L'avancement des axes du volet présente des taux de programmation compris entre 5 et 60 %.

L'axe « Appui aux embranchements fluviaux » présente un taux de programmation de 60 %.

L'axe « Interface entre maritime et fluvial » présente un taux de programmation de 40 %.

L'axe « Adaptation des infrastructures fluviales » présente un taux de programmation de 30 %.

La majorité des opérations programmées en 2007/2008 relatives à l'aménagement et l'équipement des ports fluviaux sont quasiment soldées. Ces opérations concernent l'adaptation des moyens de manutention des ports aux besoins engendrés par l'évolution du trafic. Il s'agit principalement de moderniser ou d'acquérir des matériels de manutention et d'étendre ou de créer des zones de stockage. Cela a concerné les ports de Pagny, Villefranche-sur-Saône, Lyon, Vienne et Portes-lès-Valence.

Les opérations d'appui aux embranchements fluviaux avancent plus lentement car plus complexes.

Par ailleurs, les deux opérations financièrement les plus importantes, d'un coût total de 7 M€ (montant de l'aide accordée à hauteur de 1,5 M€), ont été programmées en novembre 2008. Elles seront effectives en 2009.

Les opérations d'adaptation des infrastructures fluviales, qui sont principalement des études d'avant projet, avancent différemment selon les régions. 60 % des opérations conduites par la CNR sont maintenant terminées.

Les études générales et les opérations concernant le développement de la compétitivité ont plus particulièrement concerné le lancement de nouvelles lignes de transport de conteneurs et de marchandises et le versement d'aides pour l'accroissement de la cale.

En outre, l'étude du schéma de réparation navale donnera un cadre pour la modernisation et le développement des infrastructures de réparation navale actuelles qui sont insuffisantes

Ce présent volet est caractérisé par la conduite d'un nombre restreint de gros projets de restauration physique des tronçons court-circuités du Rhône, dont la maturation et la mise en œuvre opérationnelle nécessitent des études préliminaires et des phases réglementaires assez longues qui doivent se conduire sur les premières années du Plan Rhône : études de projet, autorisations réglementaires, etc.

Sur la question des poissons migrateurs, l'année 2008 a été marquée par l'adoption du « plan anguille » en comité de bassin et par les premières discussions pour sa déclinaison

opérationnelle.

Le programme annuel de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) a également été labellisé pour un montant total de 542.000 € et les études pré-opérationnelles sur le franchissement du seuil de Comps ont été engagées.

Dans le domaine des connaissances, plusieurs études structurantes ont été lancées, notamment sur les échanges entre nappes et cours d'eau sur le Rhône, PCB et chaîne trophique, ou les apports en micro-polluants dans le golfe du Lion.

Les opérations relevant de la valorisation des espaces naturels ont été identifiées (réserves nationales, régionales, sites Natura 2000), conduisant à l'édition d'une carte du réseau d'espaces naturels. Une étude spécifique sera conduite par le Conservatoire Régional des Espaces naturels (CREN) Rhône-Alpes sur les sites naturels dont la gestion n'est pas à ce jour bien identifiée.

Le programme Natura 2000 est en phase de déploiement et est complémentaire à des actions de restauration sur les sites de Péage-de-Roussillon ou de Miribel-Jonage.

Ont également été lancées les programmations en matière de suivi et d'amélioration de la connaissance scientifique sur des thématiques importantes sur l'axe Rhône : étude des échanges entre nappes et Rhône, suivi scientifique des opérations de restauration



Photos de cette page :  
Jean Faure Brac.  
Agence de l'eau  
RM&C

### RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS LABELLISÉES EN 2007 ET 2008

pour notre bassin Saône Rhône.

#### ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES FLUVIALES

##### Sur le Canal du Rhône à Sète

- Murs rouleaux des portes du Vidourle
- Élargissement de la passe navigable du pont de Franquevaux
- Poste d'attente aux portes du Vidourle
- Etudes préliminaires et d'avant projets.



##### Sur la Saône

- Étanchement de la dérivation de Pagny Seurre
- Système d'information et d'aide à la navigation en Bourgogne
- Renforcement de la fiabilité des barrages de Charnay et Pagny
- Mise en valeur des sites d'ouvrages en Bourgogne
- Postes de stationnement pour les bateaux en Bourgogne
- Amélioration du fonctionnement de l'écluse d'Ormes
- Information aux usagers : balisage de la voie d'eau par pieux en Rhône Alpes
- Présentation du système d'information et d'aide à la navigation aux usagers – Infosaône en Rhône Alpes.

##### Sur le Rhône

- Modernisation des infrastructures et de la gestion

des ouvrages de navigation du Rhône (13 dossiers).

#### AMÉNAGEMENT/ÉQUIPEMENT DES PORTS FLUVIAUX

- Travaux d'extension du quai sablier de la plateforme du Port de Frans, Port sud de Villefranche-sur-Saône
- Aménagement de la Plate-forme Nord et mise en conformité du silo du port de Vienne Sud Salaise/Sablons
- Plate-forme de Pagny
- Terminal à conteneurs-renforcement des moyens de manutention et d'information sur le port de Lyon Edouard Herriot
- Acquisition d'un engin de parc dédié à la manutention des conteneurs sur le port de Portes-lès-Valence
- Port de Vienne : aménagement d'une zone de stockage et acquisition d'une chargeuse.



copyright robfil

#### APPUI AUX EMBRANCHEMENTS FLUVIAUX

- Sur les ports de Villefranche-sur-Saône, Lyon-Edouard-Herriot, Arles, Sète et Fos.

#### DEVELOPPEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ

- Schéma de réparation naval
- Étude stratégique et d'opportunité
- Participation au Mondial des Métiers
- Aide à l'acquisition et/ou au transfert de quatre unités de transport fluvial.



CNR

## Volet Energie



CNR

En 2007, deux projets de petites centrales hydrauliques pour turbiner les débits réservés des centrales de Chautagne et de Belley ont été engagés. Ces projets sont intégralement financés par la Compagnie Nationale du Rhône pour environ 15 millions d'euros chacun.

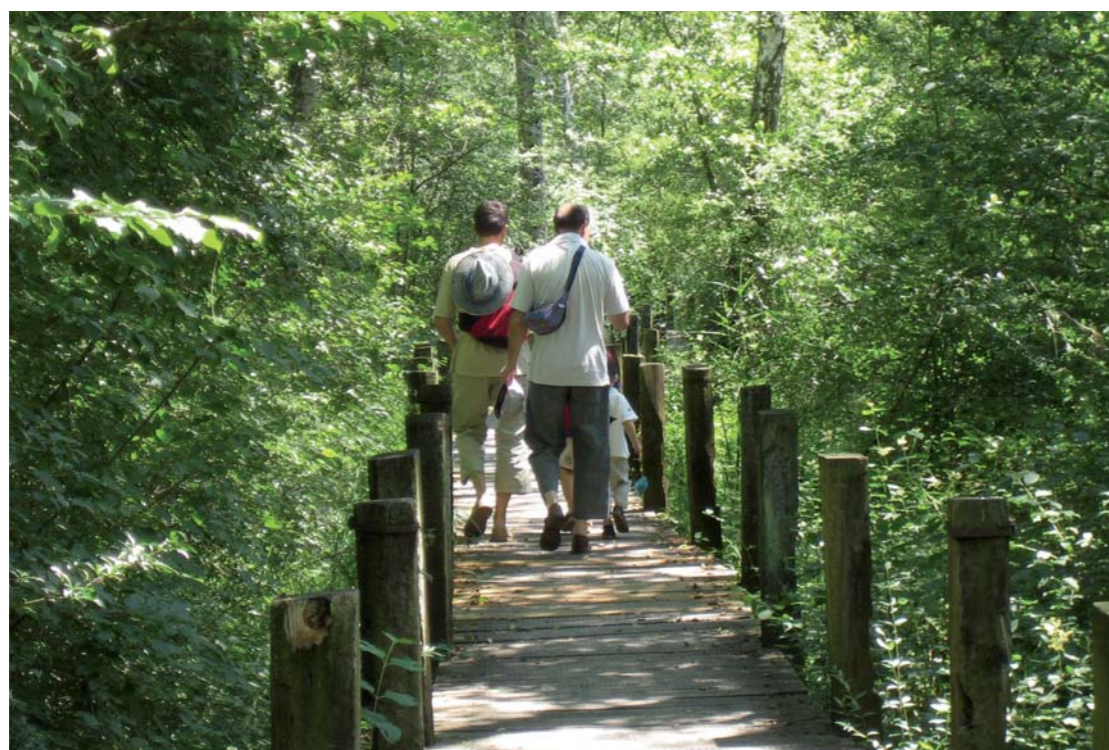


# Volet Tourisme

Le montant global des 13 opérations programmées pour 2007 et 2008 s'élève à près de 38 M€ dont un apport financier des signataires de 34 M€.

En 2007, le projet de remise en navigabilité du Haut Rhône a été engagé.

Ce projet de 30 millions d'euros financé par la CNR propose de développer le tourisme fluvial sur le Haut-Rhône en réalisant les écluses de tourisme de Chautagne et Belley. Ainsi, cinquante kilomètres de voie navigable à vocation touristique seront recréés et reliés au lac du Bourget.



Gilles Poussard - Agence de l'eau RM & C

Deux études importantes ont été lancées en 2008 :

- La révision du schéma de développement fluvial Rhône Saône Doubs porté par VNF
- L'état des lieux des activités nautiques et de loisirs le long du Rhône porté par le Comité Régional de Caoné Kayak.

Huit projets d'aménagement ont été retenus, financés et ou labellisés dans le cadre du Plan Rhône dont quatre concernent l'itinéraire Via Rhôna (voie verte) du Léman à la Méditerranée. Le Parcours Historique de la navigation rhodanienne programmé en 2007 est en phase de réalisation finale.

En 2008 des projets ont émergé sur l'ensemble du territoire traversé par le Rhône mais aussi le long d'autres cours d'eau, tels que la Saône. Il a été nécessaire d'élargir le périmètre d'éligibilité des projets du volet Tourisme au regard de la participation financière de régions traversées uniquement par de gros affluents du Rhône.

